

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU 2 AVRIL 2019

### *Étaient présents :*

#### *Direction :*

[REDACTED]

Président du CSE  
DRH

#### *1<sup>er</sup> Collège :*

[REDACTED]

Titulaire

#### *2<sup>e</sup> Collège :*

[REDACTED]

Titulaire  
Titulaire  
Titulaire

[REDACTED]

Délégué syndical CFDT

### *Étaient absents :*

[REDACTED]

Titulaire  
Suppléante  
Suppléant  
Suppléant  
Suppléant

## ORDRE DU JOUR

|    |  |   |
|----|--|---|
| 1. | APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 MARS 2019 .....  | 3 |
| 2. | SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE .....   | 3 |
|    | • <i>Situation commerciale</i> .....   | 3 |
|    | • <i>Projets en cours</i> .....  | 3 |
|    | • <i>Détail de la charge</i> .....   | 4 |
|    | • <i>Effectifs du mois de mars 2018</i> .....  | 5 |
|    | • <i>Recrutements en cours</i> .....   | 5 |
|    | • <i>Compositions du CODIR et du Comité de management</i> .....  | 5 |
| 3. | AVANCÉE DE LA RECHERCHE DE PARTENAIRE POUR ■.....  | 5 |
| 4. | INFORMATION NAO RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION, LE TEMPS DE TRAVAIL ET LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE .....                            | 5 |
| 5. | CSE CENTRAL .....  | 6 |
|    | • <i>Calendrier des réunions</i> .....   | 6 |
|    | • <i>Retour suite à la première réunion du CSE Central</i> .....   | 6 |
| 6. | RETOUR ENQUÊTE QVT.....  | 6 |
|    | • <i>Communication des résultats de l'enquête</i> .....  | 6 |
|    | • <i>Comment ont été réalisés le dépouillement et la compilation des résultats?</i> .....  | 6 |
|    | • <i>Est-il prévu une commission de suivi de l'enquête QVT?</i> .....  | 6 |
| 7. | TRAVAUX SUR LE SITE DE ■.....  | 6 |
|    | • <i>Qu'en est-il des travaux de l'entrée (accueil, etc.)?</i> .....   | 6 |
|    | • <i>Les toilettes du premier doivent-elles toujours être fermées? Est-il prévu des travaux afin de les remplacer?</i> .....         | 7 |
| 8. | INFORMATION CONCERNANT LES FUTURS LOCAUX ■.....  | 7 |
| 9. | POINT PRESTATION INFORMATIQUE — ■.....   | 7 |
|    | • <i>Coût de la prestation du prestataire ■ pour l'année 2018</i> .....  | 7 |
|    | • <i>Nombre d'interventions, y compris hors scope prévu</i> .....  | 7 |
|    | • <i>Répartition de la facturation entre ■</i> .....   | 7 |
|    | • <i>Un seul jour de présence sur le site pose parfois problème : peut-on mettre en place une demi-journée supplémentaire?</i> ..... | 7 |

La séance est ouverte à 10 heures 05.

## **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 MARS 2019**

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

## **2. SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE**

- **Situation commerciale**

La Direction indique que la commande [REDACTED] a été réceptionnée. Elle se décompose en trois [REDACTED], dont l'ordre de service était joint à la commande, démarrera très prochainement. [REDACTED] et [REDACTED] débuteront consécutivement en 2020 et en 2021. [REDACTED], chef de projet [REDACTED], suivra le dossier.

Par ailleurs, [REDACTED] est en attente d'une commande à [REDACTED] concernant à la fois la mise en place d'une [REDACTED] et la modification du système de [REDACTED]. Les travaux devant être terminés avant la fin du mois de juin prochain, la commande sera envoyée au début de la semaine suivante.

De plus, suite à l'audit de [REDACTED] la veille, le planning permis du dossier [REDACTED] a été accepté. Par conséquent, une commande quasi similaire à celle de [REDACTED] devrait être effectuée d'ici la fin du premier semestre 2019.

Au sujet de l'audit, les élus demandent s'il serait possible de faire une communication officielle lorsque des visites auront eu lieu.

La Direction prend bonne note de cette suggestion.

Par ailleurs, le dossier [REDACTED] est toujours en attente de décision et aucune nouvelle information n'est à communiquer ce jour.

Concernant le dossier [REDACTED], le client aurait retenu [REDACTED] comme [REDACTED]. [REDACTED] semble être finalement le principal concurrent de [REDACTED] sur ce dossier. La décision finale devrait être prononcée dans le courant du premier semestre 2019.

En revanche, [REDACTED] a rendu sa décision. C'est [REDACTED] qui a remporté le dossier.

Les rétrofits des [REDACTED] demeurent toujours très actifs et en exclusivité, avec les exploitants [REDACTED].

Enfin, le dossier italien en partenariat avec [REDACTED] concernant l'étude et la fabrication d'une chaudière en Angleterre pourrait se concrétiser, le client montrant un fort intérêt pour l'offre de PV. La décision sera rendue au mois de février prochain.

- **Projets en cours**

La Direction fait savoir que le [REDACTED] s'effectuera au début du mois de février prochain.

Les élus souhaiteraient envoyer une note d'information sur ce sujet aux employés du site de [REDACTED].

La Direction rappelle que les délais du dossier [REDACTED] sont courts. Pour autant, les commandes sont en cours.

Par ailleurs, lors du précédent CSE, les élus s'étaient demandé si deux chefs de projets ne seraient pas nécessaires sur ce projet. Depuis, une réunion s'est tenue au cours de laquelle la Direction est allée dans le sens de la demande des élus en décidant de renforcer les ressources. Une personne intégrera donc l'équipe au mois de février et œuvrera à la préparation du chantier. Une seconde s'en suivra afin de consolider la partie [REDACTED], transports et réception sur site.

Les élus approuvent cette décision.

Par ailleurs, tous les gros équipements pour le projet [REDACTED] ont été commandés. Le chantier débutera au début du mois de juin prochain.

La Direction signale que le chantier [REDACTED] prend du retard. Le [REDACTED] est en cours et [REDACTED] est prévue le 21 février prochain.

Les travaux du dossier de [REDACTED] sont en cours. Le redémarrage est programmé pour la semaine suivante et [REDACTED] suivra. Les essais de performance auront lieu le 9 mai prochain pour pouvoir réceptionner rapidement après.

Les travaux de reprise du [REDACTED] se terminent. D'autres travaux de reprise auront lieu les 25 et 26 janvier prochains. Le redémarrage de [REDACTED] est donc prévu le 27 janvier, suivi du démarrage de [REDACTED].

Les élus s'interrogent sur d'éventuelles pénalités liées au retard dans certains dossiers.

La Direction fait savoir que les retards sur les chantiers [REDACTED] n'entraîneront certainement pas de pénalités. En revanche, étant donné le contexte, il est difficile de se prononcer pour [REDACTED]. Le client a néanmoins acté que [REDACTED] était éligible aux pénalités.

Les élus demandent si les retards impacteront les potentielles marges de relation d'affaires.

La Direction répond par la négative.

- **Détail de la charge**

La Direction indique que la commande [REDACTED] entraîne un pic de charge du [REDACTED] au mois d'avril. Par conséquent, selon le nombre de validations de contrats en attente, l'entreprise devra s'adapter, voire recourir à de la sous-traitance d'études.

Les chefs de projets ont également une charge de travail importante. Deux recrutements sont donc en cours pour pallier le sous-effectif actuel.

Les [REDACTED] sont tout aussi chargés. Une nouvelle ressource a donc été intégrée à [REDACTED] le lundi 25 mars. Par ailleurs, le pic de charge (lié aux commandes [REDACTED], notamment) sera géré par des prestations externes.

En revanche, des périodes de sous-activités sont prévues en 2019 pour les [REDACTED] et les [REDACTED]. Des réflexions devront donc être menées quant à la charge de travail à leur attribuer tout au long de l'année.

- **Effectifs du mois de mars 2018**

La Direction indique que l'entreprise comptabilise toujours 75 CDI au mois de mars 2018. Par ailleurs, le contrat CDD, en remplacement d'un congé maternité, s'est terminé.

- **Recrutements en cours**

La Direction fait savoir que l'entreprise est actuellement à la recherche de [REDACTED], chargé(e) d'affaires, [REDACTED], ingénieur(e) [REDACTED] et chef de projets.

Pour précision, un ingénieur [REDACTED] a déjà été embauché et arrivera le mois prochain. Les recherches se poursuivent pour en recruter un second.

Un chef de projet a également déjà été embauché et débutera dès le mois de juin prochain. Les recrutements se poursuivent pour un second.

L'embauche d'[REDACTED] ne semble pas urgente. Cependant, étant donné le peu de ressources présentes sur le marché, des recrutements sont en cours.

Enfin, il est à noter que le service RH rencontre des difficultés pour recruter des ingénieurs [REDACTED].

- **Compositions du CODIR et du Comité de management**

La Direction précise que [REDACTED] sont membres du CODIR.

Le Comité de management est composé, lui, de l'ensemble des chefs de service. [REDACTED] et les membres du CODIR composent celui de [REDACTED]. [REDACTED] composent celui de [REDACTED].

### **3. AVANCÉE DE LA RECHERCHE DE PARTENAIRE POUR [REDACTED]**

Lors de la dernière réunion du CSE du 5 mars 2018, la Direction a annoncé que des discussions avec un potentiel repreneur de [REDACTED] étaient avancées et qu'elles pourraient aboutir d'ici la fin avril 2019 : où en est-on ?

La Direction rappelle que ce point a été évoqué lors de la réunion du CSE Central du 25 mars 2019.

### **4. INFORMATION NAO RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION, LE TEMPS DE TRAVAIL ET LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE**

La Direction informe les élus du CSE que [REDACTED] a été nommé délégué syndical UNSA et sera convoqué en tant que tel durant les NAO.

Par ailleurs, la première réunion NAO a eu lieu le 8 janvier dernier, la prochaine est prévue ce jour et la dernière a été programmée le 6 juin prochain.

## **5. CSE CENTRAL**

- **Calendrier des réunions**

La Direction indique que la prochaine réunion aura lieu le 7 mai 2019.

- **Retour suite à la première réunion du CSE Central**

Les élus demandent d'attendre la prochaine réunion du CSE Central pour mettre en place le règlement intérieur.

La Direction approuve.

## **6. RETOUR ENQUÊTE QVT**

- **Communication des résultats de l'enquête**

La Direction rappelle que l'enquête a été menée au mois de novembre dernier. Les résultats ont été communiqués officiellement auprès des salariés.

- **Comment ont été réalisés le dépouillement et la compilation des résultats ?**

La Direction fait savoir que le dépouillement a été effectué par [REDACTED] et son équipe.

- **Est-il prévu une commission de suivi de l'enquête QVT ?**

La Direction indique qu'une première consultation NAO QVT aura lieu le 6 février prochain.

Les résultats ont mis en avant un certain nombre de points sur lesquels l'entreprise doit s'améliorer. Certains entrent dans le cadre des NAO QVT (l'égalité professionnelle femmes-hommes, les travailleurs handicapés, la pénibilité, la déconnexion, etc.) et seront discutés lors de la première consultation. D'autres, en revanche, relèvent plus de l'organisation, de la communication, de l'ambiance, etc.

La Direction, n'ayant pas encore déterminé la manière dont ceux-ci seront abordés, reviendra vers le CSE ultérieurement.

Une communication sur le suivi de l'enquête est prévue le 4 février prochain.

## **7. TRAVAUX SUR LE SITE DE [REDACTED]**

- **Qu'en est-il des travaux de l'entrée (accueil, etc.) ?**

La Direction fait savoir qu'une réflexion est en cours à ce sujet. L'entreprise n'a pas encore décidé si elle mettrait en œuvre de véritables travaux de réfection ou si de simples travaux de rafraîchissement suffiraient.

Les élus s'enquêtent principalement des travaux qui ont débuté en janvier sans avoir été terminés.

La Direction l'entend. Il est envisageable d'achever les finitions.

- **Les toilettes du premier doivent-elles toujours être fermées ? Est-il prévu des travaux afin de les remplacer ?**

La Direction indique que les toilettes devront effectivement rester fermées jusqu'à la fin du premier semestre 2019.

Cependant, des devis sont en cours. Les travaux doivent débuter prochainement afin que de nouvelles toilettes soient mises à disposition dès le mois de juin prochain.

La Direction suggère, à ce sujet, de mettre en place une commission.

Les élus proposent, par ailleurs, de réaliser de nouveaux aménagements dans les bureaux.

La Direction acquiesce, mais souhaiterait que des travaux soient envisagés dans le ■ afin que ■ s'y installe.

## **8. INFORMATION CONCERNANT LES FUTURS LOCAUX** ■

La Direction fait savoir que le propriétaire des bureaux ■ a fait une proposition trop élevée. De nouvelles discussions sont donc en cours pour que celui-ci adapte son loyer au budget proposé, mais par sécurité, les visites de locaux ont repris.

Dans tous les cas, il n'y a aucune urgence, puisque l'entreprise n'a pas encore déposé de préavis.

## **9. POINT PRESTATION INFORMATIQUE —** ■

- **Coût de la prestation du prestataire ■ pour l'année 2018**
- **Nombre d'interventions, y compris hors scope prévu**
- **Répartition de la facturation entre ■**
- **Un seul jour de présence sur le site pose parfois problème : peut-on mettre en place une demi-journée supplémentaire ?**

*Ces points sont traités conjointement.*

La Direction informe que le coût de la prestation pour ■ s'établit en 2018 à 35 000 euros, correspondant au budget prévisionnel.

La prestation comprenait la supervision des serveurs et les maintenances préventive et curative.

Au contrat, se sont ajoutés la refonte totale des serveurs (pour un montant de 25 000 euros), divers projets et la séparation ■ (pour un montant de 7 000 euros).

En 2019, les contrats [REDACTED] seront totalement distincts. Il est prévu que [REDACTED] intervienne chez [REDACTED] 62 demi-journées (contre 52 journées affectées conjointement à [REDACTED] en 2018) pour un montant s'élevant à 30 000 euros.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 55.*

*N.B. Ce procès-verbal a été rédigé par la société Codexa ([www.codexa.fr](http://www.codexa.fr)), puis vérifié et complété par les membres de l'instance sous la responsabilité du Secrétaire du CSE.*

#### PV de réunion de CSE rédigé par Codexa

Pour des raisons de confidentialité, les noms et sujets ont été anonymisés.

En exercice depuis 2007, Codexa est le partenaire privilégié de nombreuses instances pour la rédaction de leurs PV : CSE, CSSCT, CA, CE, CHSCT...

Découvrez notre service de retranscription de PV à l'adresse :

<https://www.codexa.fr/pv-cse/>